



## CONTRAT DOCTORAL 2022

### APPEL A CANDIDATURE – DATE LIMITE : **MERCREDI 18 MAI 2022**

L'EPHE met au concours **13 contrats doctoraux en 2022**

**Le contrat doctoral** est un contrat à durée déterminée passé entre l'EPHE et un doctorant afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans.

La rémunération mensuelle minimale est de **1975 € brut**.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

**Il n'y a pas de condition d'âge ni de date d'obtention de Master.**

Les candidats doivent justifier de l'obtention d'un Master ou équivalent. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu son mémoire de master pour se porter candidat. Le justificatif pourra être fourni après l'audition, mais la non-obtention du Master à l'issue des jurys de septembre annulera l'attribution du contrat doctoral.

**Le contrat doctoral ne peut être accordé qu'aux étudiants qui s'inscriront en 1ère année de doctorat à la rentrée **2022-2023****

**Le recrutement des candidats retenus ne sera effectif qu'après l'inscription en doctorat.**

### DOSSIER DE CANDIDATURE

#### **DOSSIER DE CANDIDATURE en un seul fichier .pdf, dénommé**

**« nom\_ prénom\_ cd 2022.pdf » (le nom et le prénom du candidat), et comportant dans cet ordre :**

- Fiche de renseignement
- Lettre de candidature et de motivation ;
- *Curriculum vitae* ;
- Lettre de recommandation du directeur de thèse, lequel indiquera dans quel laboratoire le candidat est susceptible d'être affecté ;  
**(Le directeur de thèse ne peut soutenir qu'un seul candidat à ce concours)**
- Avis conforme du directeur de l'unité d'affectation
- Projet de thèse de 4 pages maximum + une bibliographie d'environ 20 titres.
- Attestation de diplôme de master ou équivalent, précisant obligatoirement la note et/ou la mention (à joindre au dossier, ultérieurement, pour régularisation, dès l'obtention en session de juin ou de septembre).



## **DEPÔT DES DOSSIERS**

Les candidats ont jusqu'au **Mercredi 18 mai 2022 inclus** pour envoyer les dossiers sous forme électronique au **format pdf** à l'Ecole doctorale ([ecoledoctorale@ephe.psl.eu](mailto:ecoledoctorale@ephe.psl.eu))

**Avec copie au directeur de l'ED 472 :** [christophe.grellard@ephe.psl.eu](mailto:christophe.grellard@ephe.psl.eu)

Les dossiers qui seront envoyés après le 18 mai 2022 ne seront pas retenus. Tous les dossiers font l'objet d'un accusé de réception au plus tard une semaine après leur réception (le temps de vérifier l'éligibilité) ; merci de contacter l'Ecole doctorale si vous n'en recevez pas à : [ecoledoctorale@ephe.psl.eu](mailto:ecoledoctorale@ephe.psl.eu)

## **L'AUDITION**

**Les candidats retenus pour l'audition seront informés au plus tard le 13 juin 2022.**

**Les auditions auront lieu devant le Conseil de l'Ecole doctorale les 27,28 et 29 juin 2022.**

Une audition par visioconférence est possible pour les candidats dont le domicile se situe hors-France métropolitaine et qui ne sont pas inscrits dans un cursus universitaire en France métropolitaine. Point susceptible d'évolution selon l'état de la situation sanitaire.

La sélection des candidats sera établie par le Conseil de l'Ecole doctorale en fonction des critères suivants :

- La qualité du cursus du candidat
- La qualité du projet de thèse et de sa présentation orale par le candidat.

**Les résultats seront communiqués par mail uniquement à partir du 6 juillet 2022.**